

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 25 MARS 2019

Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 21 h 20 en absence de public.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. Le maire, responsable du secteur, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Sécurité publique

4. Aucun dossier pour décision.
5. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Transport

6. Aucun dossier pour décision.
7. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé le Conseil que le *Fonds d'appui au développement des régions* (FARR) a accepté de financer **le projet de déploiement de bornes de recharges de véhicules électriques sur le territoire de la MRC** auquel participe Saint-Paulin.

Hygiène du milieu

8. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **la mise en œuvre du projet de plantation d'arbres dans la municipalité.**
9. Il a été résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de financement de la SACD au PDZAA de la MRC **pour la réalisation du projet de plantation d'arbres en compensation des émissions de gaz à effet de serre.**
10. Il a été résolu à l'unanimité de mandater la firme *GBI Services d'Ingénierie* **pour répondre aux exigences du ministère de l'Environnement pour la protection de nos sources d'eau potable.** Ce mandat implique une dépense de 1 655 \$, plus taxes.
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le Conseil qu'*Hydro-Québec* **refuse d'acquitter la facture de la Municipalité pour les dommages causés sur le chemin du Canton-de-la-Rivière** lors de l'implantation de nouveaux poteaux.

Santé et bien-être des citoyens

12. Aucun sujet pour décision.

13. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Aménagement, urbanisme et zonage

14. Aucun sujet pour décision.

15. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Culture, loisirs et sports

16. Il a été résolu à l'unanimité de verser à la **Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin** la subvention de 2 500 \$ prévue au budget.

17. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

Autres sujets

18. Aucune question n'a été posée pendant la période de parole au public.

19. Par vote unanime, à 21 h 25, **la séance a été levée.**